

Mai 2021

Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL

« La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent,
c'est d'apprendre à danser sous la pluie »
Sénèque



- 3 Edito**
- 4 Présentation du budget**
- 6 Le Conseil Municipal des Jeunes**
- Plan de tonte**
- 7 Corbeilles**
- Voies douces : enquête**
- 8 Un air de printemps au cœur du village**
- Attentions aux arnaques**
- Réaménagement du parking de l'école**
- 9 Zoom sur la fontaine Céres**
- État civil**
- 10 Plan de gestion des berges du Doubs**
- et prévention des inondations**
- 12 Biodiversité communale**
- Expression des conseillers**
- du groupe minoritaire**
- 13 La via Francigéna passe à Doubs**
- 14 Hommages**
- 15 Les nouveaux outils numériques**

EDITO DU MAIRE

à des solutions de lutte et de prévention.

L'été se profile avec une lueur d'espoir de voir la situation sanitaire s'améliorer. La vaccination, le respect des règles sanitaires, mais aussi notre vie en extérieur, vont concourir à retrouver une vie presque normale. Depuis notre investiture ce virus nous complique la vie, nous privant de moments conviviaux, comme celui de la fête des mères.

A ce sujet, je tiens à remercier l'équipe du CCAS, pour l'initiative prise d'offrir à chaque maman qui le désire, une composition originale de plantes aromatiques. C'est un réel succès avec 450 réponses positives.

Avez-vous remarqué au cœur du village la présence de « poulettes » au moment de Pâques ? Eh oui ! la commission embellissement a eu à nouveau à cœur de vous offrir un peu de poésie, de joie, et de couleurs. Leur imagination, leur création, et leur savoir-faire enchantent nos regards. Merci à eux.

Il est essentiel pour nous de vous apporter un peu de bien-être, car il y a des périodes plus difficiles à traverser. Ainsi, en janvier un épisode d'inondation a encore perturbé la vie du village principalement pour les riverains des berges du Doubs et la traversée de la route départementale. C'est pourquoi, à la suite de cet épisode, nous avons rencontré « Epage » (Syndicat en charge de la prévention des inondations) afin de réfléchir

Il ne vous aura pas échappé que la rue de la chaussée est à nouveau ouverte à la circulation ! Ceci après bien des aléas liés aux conditions climatiques, aux calendriers des entreprises et de leur coordination. Nous avons conscience des désagréments que ces travaux vous ont causés, mais ils étaient inévitables.

Par ailleurs, nous continuons avec assiduité à travailler au programme que nous vous avions annoncé.

En parcourant ce bulletin, vous découvrirez le budget de fonctionnement, équilibré, maîtrisé digne de votre confiance. En ce qui concerne les investissements pour cette année, nous les orientons principalement sur la réfection du bâtiment scolaire, afin de pouvoir accueillir et offrir de meilleures conditions de restauration scolaire aux enfants.

Lors du conseil municipal de mars nous avons voté à l'unanimité pour l'étude d'opportunité au projet d'une nouvelle passerelle.

Ce projet cohérent pour le maillage des pistes cyclables communales et intercommunales, s'inscrit dans « le plan vélo » souhaité par le gouvernement, pour le respect de la planète et de notre environnement.

Un autre projet s'est concrétisé dernièrement pour la première fois à Doubs, celui du CMJ : Conseil Municipal des



Jeunes. Nous avons été touchés par la volonté d'engagement de ces jeunes, et par leur élan à vouloir participer à ce conseil. Ce sont nos forces vives de demain qui apportent un nouveau regard sur la vie de la cité. Les enfants nouvellement élus devront prendre leurs responsabilités de citoyen pour faire vivre et animer le Conseil Municipal des Jeunes. Je leur souhaite pleine réussite pour l'avenir.

L'écologie dans son ensemble est un des sujets qui ressort de leur réflexion. Cela fait partie aussi de notre programme. Nous vous proposerons des actions dans ce sens dans les mois à venir.

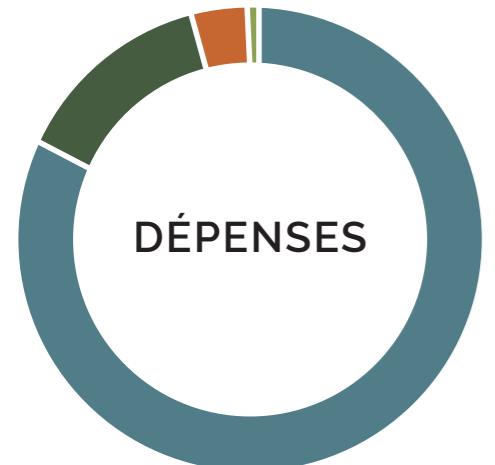
D'ici la fin de l'année, la fibre doit être installée sur la commune. Cette opération, je l'espère vous permettra d'obtenir une meilleure connexion aux services numériques.

Continuez à prendre soin de vous et des autres, afin que nous puissions nous retrouver au plus vite.

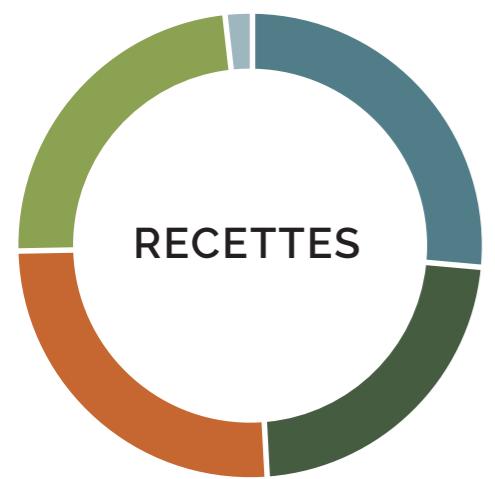
Bel été à tous !!!
 Votre Maire dévoué
 G. Cote-Colisson

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

C'est l'ensemble des dépenses et des recettes courantes liées à l'organisation et au fonctionnement de la Commune



- Impôts et taxes
1 595 980€
- Dotations de l'État
249 135€
- Produits d'exploitation (locations, etc.)
67 568€
- Autres recettes
13 518€



- Charges à caractère général (énergie, entretien des bâtiments, de la voirie, etc.)
372 153€
- Charges de personnel
371 236€
- Autres charges de gestion (participation CCGP, indemnités, etc.)
359 374€
- Versement aux fonds nationaux (FNGIR, FPIC)
332 598€
- Frais financiers (intérêts des emprunts)
24 120€

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Entre 2018 et 2022, l'Etat a mis en place une suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Cette suppression concernera l'ensemble des contribuables à partir de 2023. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation perçue par les communes, l'Etat leur transfère la Taxe sur le Foncier Bâti initialement perçue par le département : Taux communal 9,56 % + taux départemental 18,08 % = nouveau taux communal 27,64 %

CE QUI VA CHANGER SUR VOTRE AVIS D'IMPOSITION DE TAXE FONCIERE :

Le taux communal passera de 9,56 % à 27,64 % et aucun chiffre n'apparaîtra dans la colonne du département. Il s'agit d'un simple transfert qui ne génère pas d'augmentation de taux.

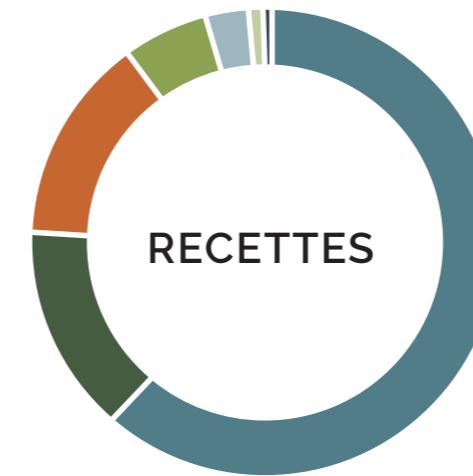
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C'est l'ensemble des dépenses et des recettes à caractère exceptionnel qui ont trait à la gestion du patrimoine de la Commune

LES DÉPENSES

Les reports de 2020 : Opérations engagées en 2020, soldées en 2021	402 835€
Enfouissement des réseaux secs	61 500€
Voiries et réseaux	261 320€
Bâtiments communaux	22 356€
Voies douces	44 057€
Electrification	5328€
Enfouissement Point d'Apport Volontaire	8274€
Le capital des Emprunts	146 850€

Les opérations nouvelles de 2021	1 759 140€
Immobilisations en cours :	
Restructuration Groupe scolaire + restauration scolaire	1 520 000€
Champ photovoltaïque sur l'Espace Rives du Doubs	136 000€
Solde travaux de l'église	14 500€
Immobilisations corporelles :	
Barrières anti-inondations Ecole et Périscolaire	22 500€
Aménagement parking Mairie - Ecole	13 000€
Divers (mobilier, informatique, mobilier urbain)	8840€
Immobilisations incorporelles :	
Etude opportunité et faisabilité 2nde passerelle	17 900€
Autres dépenses :	
Remboursement taxe aménagement, dépenses imprévues...	26 400€



- Virement du fonctionnement
1 431 754€
- Ressources propres (taxe d'aménagement, remboursement TVA, etc.)
322 939€
- Excédent antérieur reporté
319 895€
- Emprunt (panneaux photovoltaïques)
136 000€
- Subventions
69 000€
- Opérations d'ordre
24 735€
- Autres
4500€

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE DOUBS : ILS SONT ÉLUS !

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus.

Après une présentation aux élèves des classes de CM1 et de CM2, le 09 mars, par le maire Georges Cote Colisson et ses adjoints de ce que pourrait être un conseil municipal des jeunes, quel pourrait être son rôle et ses actions, mais aussi quels seront les droits et les devoirs des futurs élus... l'élection était prévue le 08 avril. La pandémie de COVID en a décidé autrement. Qu'à cela ne tiennent, c'est le 06 mai que les électeurs (les élèves de CE2, CM1 et CM2) se sont rendus aux urnes.

Lors de la présentation, les élèves se sont montrés attentifs, curieux et les échanges furent riches et très intéressants, les questions toujours pertinentes. On a constaté une connaissance avérée du civisme, des symboles de la République et du fonctionnement des institutions.

Chacun est reparti avec sa carte d'électeur et un enthousiasme qui n'était pas feint : en effet pas moins de 36 candidats pour 16 sièges à pourvoir.

La campagne d'affichage qui a débuté le 29 avril, a démontré un niveau de réflexion élevé, une grande maturité et beaucoup de sérieux dans les projets exposés, le tout dans un climat très respectueux.

- Une grande sensibilité aux questions liées à l'environnement et à l'écologie
- Une volonté commune pour améliorer le bien-vivre à Doubs, à l'école et dans le village.
- Une demande de sensibilisation sur les questions spécifiques du harcèlement, du respect de la différence, de la sécurité routière...

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de faire une proclamation publique des résultats. Le dépouillement terminé, ils ont été affichés à l'école et sur le panneau de la mairie, un mail a été envoyé aux parents des candidats pour les informer du résultat.

Les 16 élus, (8 garçons/8 filles) seront installés dans leurs nouvelles fonctions le 27 mai. Nous vous les présenterons dans notre prochain bulletin.

Merci à tous les candidats et à leurs parents, merci aux enseignants de l'école élémentaire et aux membres du comité consultatif Education/Jeunesse pour leur motivation, leur enthousiasme et leur disponibilité.

François Henriet



PLAN DE TONTE

Un plan de tonte est mis en place depuis quelques années. Son but est d'optimiser la tonte des espaces verts en privilégiant la biodiversité. Comme l'an passé, les surfaces importantes seront fauchées pour l'alimentation du bétail. Les plus petites surfaces seront tondues en mettant en place, selon la période, une opération de mulching. Il n'est pas cohérent aujourd'hui, de récupérer l'herbe de la tonte pour la transporter en déchèterie, alors que sa décomposition sur le terrain est gage d'économie et d'écologie.

Si vous constatez que des surfaces ne vous semblent pas entretenues comme auparavant, c'est une volonté pour améliorer notre bilan carbone.

Laurent Petit

CORBEILLES

Le comité forêt environnement, réuni le 30 mars dernier, a souhaité mener une expérience sur le parc de l'île.

Constatant régulièrement que les poubelles des espaces verts étaient remplies de détritus de toutes natures, difficile à trier, et qu'au pied de ces même corbeilles une quantité importante de déchets était déposée, nous souhaitons supprimer les poubelles sur l'espace public du parc de l'île.

Des expériences similaires ont été réalisées dans des communes, mais également sur le chemin du tour du lac

de Saint – Point ainsi qu'autour de l'étang des Granges. Le bilan de ces expériences est positif car il est constaté une diminution significative de ces dépôts sauvages.

En ôtant les poubelles publiques, nous souhaitons responsabiliser les citoyens sur leur production de déchets mais également les inciter à trier.

Il est important, aujourd'hui, de ramener chez soi ce qui doit être jeté et de pratiquer le tri sélectif.

Nous comptons sur vous tous pour que notre environnement ne soit plus entaché par

des dépôts de toute nature et garantir à tous un meilleur cadre de vie.

Laurent Petit



CIMETIÈRE

Le cimetière est un lieu de recueillement pour les familles et les amis des défunt et il se doit d'être accueillant.

Depuis fort longtemps, nos cimetières sont « propres et tout minéral ». Cela s'explique par la standardisation des conceptions : tombes de pierre et allées de schiste et de graviers. La législation et la volonté de la commune nous contraint à ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Ce choix nous conduit à entretenir ce lieu en intervenant manuellement sur l'ensemble de la surface. Ce travail fastidieux

et chronophage représente un coût important pour la collectivité. Alors pourquoi ne pas utiliser la flore spontanée pour apporter de la couleur à ces lieux ? La flore sauvage peut s'installer durablement et elle possède un esthétisme à ne pas négliger pour peu que l'on sache la sélectionner.

C'est la raison pour laquelle nous avons une réflexion pour laisser s'installer cette flore et favoriser l'implantation d'autres espèces. Donnons à notre cimetière une beauté naturelle.

Laurent Petit

ENQUÊTE VOIES DOUCES

Lors du conseil municipal du 15 mars, c'est à l'unanimité que la délibération concernant l'étude d'opportunité d'une seconde passerelle pour franchir le Doubs a été votée. Elle s'inscrit dans le cadre du maillage des liaisons douces de la commune et de l'inter communalité.

Vous pouvez répondre à une enquête concernant vos habitudes de déplacements doux et leur possible évolution en vous rendant sur le site de la commune de Doubs, <https://www.commune-de-doubs.fr/>

ATTENTION AUX ARNAQUES

Nous attirons votre attention sur une nécessaire vigilance face aux malversations en tout genre.

Démarchage téléphonique : Aucun service public ou privé (police, impôts, banques) ne peut et ne vous demandera vos coordonnées bancaires.

Démarchage par mail : Faites attention aux faux sites administratifs (poste, EDF, CAF) qui par exemple vous font mention d'un colis en attente, ou d'un remboursement en votre faveur d'un trop perçu. Comme dans le démarchage téléphonique, ne donnez en aucun cas vos coordonnées bancaires.

Démarchage à domicile : Ne laissez pas les vendeurs à domicile s'introduire chez vous, demandez leur carte professionnelle (obligatoire) notez leur identité ainsi que l'entreprise qui les emploie, au besoin identifiez leur véhicule en notant leur plaque. Ne rien signer, ne rien payer !

La fibre internet : La fibre va bientôt arriver sur le village, soyez très vigilants sur les opérateurs qui viendront vous démarcher, et ne signez rien avant d'avoir comparé.

Bruno Tempesta

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS DU PARKING MAIRIE - ÉCOLE

Pour optimiser l'utilisation du parking situé au centre du village et pour améliorer la sécurité aux abords du groupe scolaire et du parvis de l'église, des travaux seront réalisés, mi-juillet.

Ces travaux consisteront à passer à deux voies de circulation, sur 30 mètres au bas de la rue de l'église. La sortie du parking se fera à gauche.

Les services du département et de l'état qui gèrent le trafic et la circulation de la D130- notre Grande Rue- classée route structurante ont donné un avis favorable à ce projet.



Pour eux, une voie de sortie supplémentaire sur cette axe est un atout pour faire ralentir le trafic routier. Dans l'avenir, ce carrefour pourra faire l'objet d'aménagements complémentaires.

Sébastien Billot

UN AIR DE PRINTEMPS AU VILLAGE

Un show printanier, une décoration en toute simplicité avec ce thème champêtre coloré aux délicates nuances pour former un ensemble doux et agréable.

Pensé, organisé et réalisé par notre équipe dynamique respectueuse de l'environnement d'une immuable complicité et soucieuse de présenter à toutes et à tous un deuxième acte reflet d'une commune innovante.

Un brin de naïveté enfantine pour le plaisir des petits et des grands.

Ingrid Sauvageot et l'équipe fleurissement et décoration



ZOOM SUR LA FONTAINE CÉRÈS

Vous l'apercevez à chaque fois que vous passez à proximité de la mairie depuis 2016;

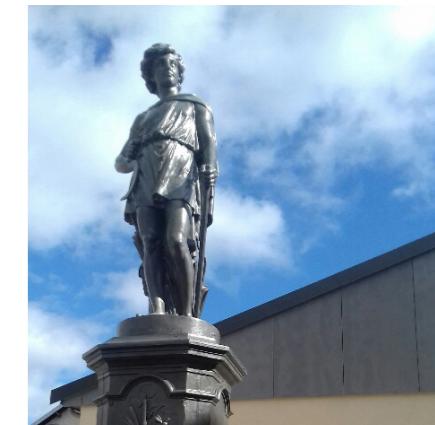
Vous l'avez peut-être connue, peinte en orange, au milieu d'un magnifique massif de fleurs, à l'intersection de la rue Borrie et de la Grande Rue. Vous ne l'avez jamais vue place Saint-Pierre à Pontarlier... et pourtant, c'est là-bas qu'elle fut érigée pour la première fois en 1894.

Elle s'appelle la fontaine Cérès, du nom de la sculpture qui la surplombe : il s'agit d'une allégorie des moissons et de la fertilité, personnalisée par la déesse Cérès, chez les Romains (Déméter chez les Grecs).

En 1913, cette fontaine abreuvoir fait l'objet de pétitions qui demandent son maintien ou sa suppression selon les signataires : Dangereuse en hiver avec ses abords gelés, peu hygiénique avec ses abords souillés quand elle servait d'abreuvoir aux bestiaux, inutile quand le progrès amenait l'eau à tous les étages.

C'est dans le registre des délibérations du conseil municipal qu'on retrouve la date d'achat de la fontaine, le 23 juillet 1927 pour la somme de 3000 Foo par la commune de Doubs. Démolition, transport et réinstallation ont plus que doublé le prix d'achat.

Françoise Henriet



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 21 janvier : Marlone de CAMPION Christophe et de CALLIER Florence
Le 9 février : Roméo de CAPPELLARI Jean-Baptiste et de MONTEIL Guiliane
Le 21 février : Elizan de YAKAR Fehmi et de TEKELI Kader
Le 11 mars : Noam de JOURNET Victor et de CHAYS Adèle
Le 12 mars : Capucine de JACOULOT Romain et de POURCELOT Elise

Mariages :

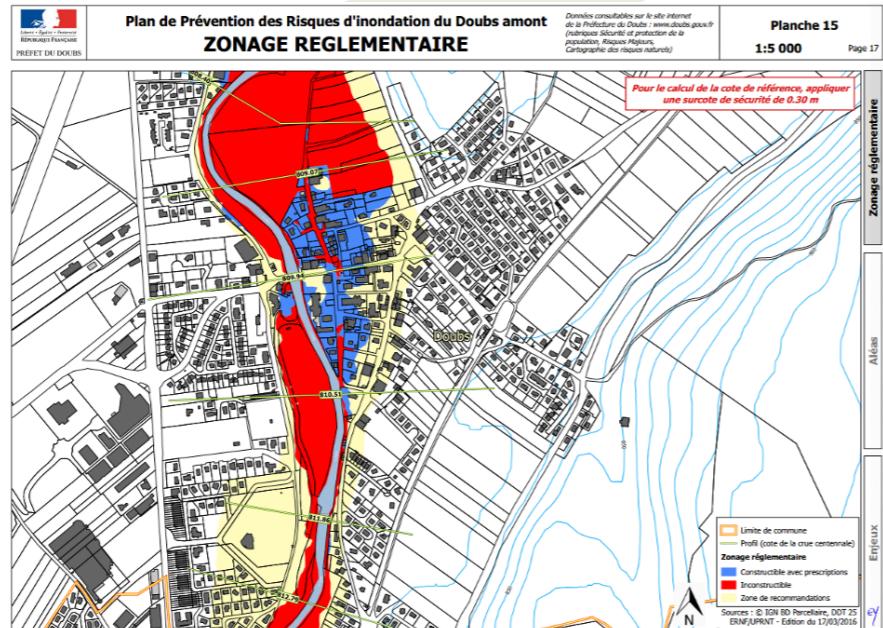
Le 6 février : Alexandre GENESTIER et Amédine HUMBERT
Le 13 mars : Fabien BERTONCINI et Maïté BOILLOT

Décès :

Le 23 décembre 2020 : Florine DREZET, 91 ans
Le 24 décembre 2020 : Jésus LOZANO, 87 ans
Le 26 décembre 2020 : René DREZET, 92 ans
Le 10 avril 2021 : Jean-Claude FROUCHART, 78 ans
Le 29 avril 2021 : Andrée DROZ-BARTHOLET, 92 ans

PLAN DE GESTION DES BERGES DU DOUBS

Le Doubs, rivière à laquelle nous devons notre patronyme de village traverse du sud au nord notre territoire sur plus de 5 kilomètres, dont 2.27 en zone urbanisée depuis Pontarlier jusqu'à la zone artisanale. La commune possède une part importante des berges ainsi que la CCGP, l'association de pêche: La Truite Pontissalienne et quelques propriétaires privés. Les crues de 2018 et de 2021 nous ont rappelés les enjeux de la gestion des berges, de la végétation attenante et des aménagements nécessaires de protection.



PPRI 2016 Centre du village zone réglementée planche 15

Compte tenu de la présence d'activité humaine à proximité, de l'habitat individuel et collectif, des équipements publics (Pôle périscolaire, Mairie, Station d'épuration, Eglise...) et des activités économiques artisanales ou de stockage, la lutte contre les inondations et l'érosion des rives doit être poursuivie. Cette lutte doit prendre en compte la protection et la mise en valeur de cette trame bleue essentielle à la biodiversité.



Fritillaire pintade bord du Doubs
Parc de l'Ile 05/04/2021

Ainsi en lien avec le travail débuté par l'équipe précédente, nous avons réactualisé et mis en œuvre le plan de gestion le plus exhaustif possible des bordures de la rivière pour

- Faciliter l'écoulement en limitant les dépôts de graviers sur les îles en formation et la prolifération des saules des berges par des travaux de curage et d'éclaircies
- Eviter l'érosion en stabilisant les berges par des végétaux adaptés et réparer les zones d'enrochements arrachés par les crues précédentes (trou sous maison, enrochements effondrés en entrée de territoire et sous la ligne à haute tension...)
- Limiter les embâcles de bois par leur nettoyage et prévenir les chutes



Passerelle 29/01/2021

Afin de nous assurer de la pertinence de ces travaux de lutte contre les inondations nous avons pris appui sur les services techniques de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Haut-Doubs Haute-Loue) dont c'est une de ses principales missions. Ils nous ont proposés une étude hydraulique de la rivière afin de valider le flux de celle-ci en période de crue et de vérifier que la suppression des verrous et les aménagements proposés sont pertinents et efficaces. A l'issue de cette étude, nous pourrons mettre en place ces travaux avec l'ensemble des propriétaires des rives mais aussi avec les conseils et autorisations des services de la Direction Départementale des Territoires et de l'Office Français de la Biodiversité.



Amoncèlements formant un verrou à l'expansion des crues

D'ores et déjà, les interventions relevant de l'entretien de la ripisylve de la rivière seront programmées pour l'automne et en particulier la suppression des arbres morts et des embâcles dans ou en bordure de lit, les éclaircies de saules, le nettoyage du canal vers l'espace Rive du Doubs, les plantations d'aulnes et le talutage des berges érodées. Nous invitons également l'ensemble des propriétaires des berges à réaliser ces travaux d'entretien afin de fluidifier au mieux le lit de la rivière. Rappelons ici que les travaux ne peuvent être réalisés qu'à compter du 15 septembre et jusqu'au 15 mars.

D'autre part, la commune est en cours d'installation de protection physique amoebiale sous la forme de portillon étanche (Batardeau) sur les ouvertures de l'école et de la crèche. Nous ne pouvons que conseiller leur mise en place auprès de l'ensemble des habitations déjà impactées.



Rue de l'Eglise 01/02/2021

Rappelons, que notre rivière est capable d'inondations importantes avec de forts débits (plus de 120 m³/ seconde) mais se retrouve à l'étiage lors de sécheresse avec moins d'un m³/ seconde et que son débit est aussi tributaire du réservoir en amont qu'est le lac St Point et des éventuels travaux de l'Etat sur son barrage et en aval, de ses pertes vers la Loue. Notre village se trouve donc fortement impacté par le changement climatique qui accentue l'ensemble de ces phénomènes, nous devrons nous y adapter en les comprenant et prévoyant au mieux.

Le Pont de Doubs est équipé depuis 1986 d'un radar de contrôle des hauteurs d'eau, il a été automatisé depuis février 2020 et il est possible de suivre en continu ses hauteurs et son débit sur internet:

<https://www.vigicrues.gouv.fr>
Station Doubs /Radar RD1 (Doubs). Vous pouvez vous inscrire en mairie pour recevoir sur votre portable les bulletins d'alerte de crue.

PROJET PARTICIPATIF : BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Doubs et la LPO Bourgogne-Franche-Comté s'associent pour animer dans la commune un projet participatif de découverte et d'actions en faveur de la nature.

Quand le contexte sanitaire le permettra, une réunion publique de lancement de l'opération sera organisée afin de présenter la biodiversité typique de Doubs : milieux naturels, faune & flore, ordinaires ou rares, enjeux liés à sa protection. Cette soirée sera également l'occasion pour vous de proposer des actions visant à mieux connaître ou à préserver la nature sur le territoire communal, puis de constituer un groupe d'habitants motivés pour réaliser un projet concret, avec notre accompagnement.



Pour préparer cette soirée et durant toute l'année, nous lançons un appel à observations et photos.

N'hésitez pas à partager vos rencontres naturalistes, que ce soit dans votre jardin ou au cours d'une balade dans le village et ses environs. Que les espèces soient identifiées ou non, tous vos témoignages (et interrogations) nous intéressent, ils compléteront les bases de données existantes telles que www.faune-france.org et www.cbnfc-ori.org/actualite/espace-observateur. Veillez juste à les dater, à les localiser et à indiquer les contacts de l'observateur.

Pour transmettre vos observations :

- Mairie de Doubs (mairiedoubs@wanadoo.fr)
- LPO Bourgogne-Franche-Comté (quentin.letallec@lpo.fr - 06 98 95 45 13)

À vos jumelles et appareils photos !

Avec le soutien du Département du Doubs et de la Région Bourgogne-Franche-Comté

LA VIA FRANCIGÉNA PASSE À DOUBS



© Paulusburg/Augusta 89

EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

Un an déjà avec la Covid 19 et aujourd'hui l'espoir de retrouver un semblant de normalité dans notre quotidien.

Motivés, soucieux de l'intérêt général, certaines décisions nous agréent mais nous sommes fréquemment en désaccord sur des questions de forme et de fond.

Certaines réflexions nous donnent raison : il faudra augmenter le prix de l'eau pour les nécessaires travaux d'entretien sur nos réseaux.

D'autres sujets nous opposent : interdire l'accès aux véhicules devant l'école avec entrée et sortie du parking depuis la Grande Rue est, pour nous, source d'insécurité.

Le coûteux projet de passerelle nous interpelle, nous demandons la plus grande prudence sur ce dossier ; développer les modes doux rues de la Chaussée et du Lycée nous semblait plus adapté. Nous souhaitons vivement la reprise de l'ensemble des

activités dans les meilleures conditions pour retrouver ce lien social qui manque à tous.

Amicalement,

Le groupe minoritaire : Florence Rogeboz, Fabrice Brulliard, Catherine Leclercq, Vincent Fleurot, Audrey Invernizzi.

La Via Francigéna traverse le village de Doubs ; mais connaissez-vous son origine ?

La Via Francigena ou « Voie des Français » est un réseau de routes et chemins de pèlerinage empruntés par les « roumieux » : pèlerins venant de France et souhaitant se rendre à Rome.

En 990, l'évêque Sigéric de Canterbury se rend à Rome pour recevoir du pape le

pallium, insigne qui symbolise sa nomination au titre d'archevêque. La liste des étapes quotidiennes relatives dans son carnet de voyage servira ainsi de base à ce périple long d'environ 1 800 kilomètres.

La Via Francigéna empruntée par Sigéric arrive en France à Calais. Elle traverse la région des Hauts de France, la Champagne-Ardenne et la Franche-Comté. Elle rejoint la Suisse par

Jougne où Les Fourgs (variante), puis le Valais, elle franchit le col du Grand Saint-Bernard pour enfin relier Rome à travers le Val d'Aoste, la plaine du Pô et la Toscane.

La « Via Francigena », en tant que voyage culturel et historique commence à être connu du grand public. L'objectif de la FF Randonnée est de développer la notoriété de l'itinéraire sous l'intitulé « GR® 145 Via Francigena » sur la portion française avec une fréquentation aussi importante que les chemins de Compostelle.

Le Président, Jean-Pierre BASSELIN
Comité Départemental du Doubs

HOMMAGE À A. CLERC



Alphonse Clerc est né à Doubs dans la ferme familiale rue de la Chaussée le 03/08/1934. Il est décédé le 12/11/2020 et a rejoint son petit frère Jean Marie qu'il aimait tant.

Après 30 mois de service militaire en Tunisie, il a repris la ferme familiale, lui qui se disait « paysan par défaut » était un homme très visionnaire. Il fut un des premiers à délocaliser sa ferme à l'entrée du village. Il s'est investi comme président de la fromagerie pendant de nombreuses années.

Homme d'engagement, il fut aussi élu conseiller municipal de 1977 à 1983.

C'était un passionné de lecture et s'intéressait à tout. Il était par ailleurs très attaché à la vierge qui domine le village car son père l'avait montée là haut avec ses bœufs.

Depuis sa retraite méritée prise en 1999, qui ne l'a pas vu accompagné de son chien arpenter les rues du village et de la ville ?

HOMMAGE À A. THIÉBAUD



Alphonse Thiébaud est né le 19/09/1941 à Adam les Passavant, au sein d'une famille de 5 enfants. Il nous a quittés le 17/12/2020, à l'âge de 79 ans.

Il a fait ses études à l'Ecole Nationale des Impôts de Clermont-Ferrand à l'issue desquelles il fut nommé contrôleur au centre des impôts de Pontarlier où il terminera sa carrière comme contrôleur divisionnaire.

Cet homme attachant et dévoué s'est investi au service de la commune et de ses habitants pendant 25 années, de 1983 à 2008. Élu conseiller municipal de 1983 à 1989, puis adjoint aux finances et vice-président du CCAS de 1989 à 2001 il devient Maire de Doubs en 2001 jusqu'en 2008. Parmi les nombreuses réalisations effectuées au cours de son mandat, on retiendra la construction du dojo, le réaménagement du presbytère en « maison » des associations, la réfection des vitraux de l'église et la mise en place de la restauration scolaire.

Il fut profondément affecté par le décès de son épouse, Denise, le 17 novembre 2012, après 59 ans de vie commune.

Depuis le début de l'année 2020 son état de santé et sa volonté de vivre se sont dégradés.

Il nous a quitté le samedi 26 décembre 2020 à l'âge de 92 ans.

G Cote Colisson

HOMMAGE À R. DREZET



René Drezet est né le 12/11/1928 à Chaux Neuve. Il a travaillé dans une pharmacie à Morteau, avant son embauche dans la société Oerlikon à Pontarlier puis il entre à EDF toujours à Pontarlier en 1955 et ce jusqu'à sa retraite en 1983.

René a participé activement à la vie communale dès son arrivée à Doubs où il a été, pendant 30 ans conseiller municipal puis adjoint au maire. Il a été membre de l'association paroissiale « L'Avenir ».

Il fut profondément affecté par le décès de son épouse, Denise, le 17 novembre 2012, après 59 ans de vie commune.

Depuis le début de l'année 2020 son état de santé et sa volonté de vivre se sont dégradés.

Il nous a quitté le samedi 26 décembre 2020 à l'âge de 92 ans.

LES NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION GARDONS LE LIEN !

Comme vous avez pu le constater, les travaux sur les sujets de la communication et de la refonte de l'image de la commune continuent. Le nouveau logo de Doubs fait maintenant partie du paysage et nous avons pu tester malheureusement rapidement le système d'alerte SMS à la population avec la crue de fin janvier.

L'écran d'affichage numérique sur le parvis de la mairie permet à la commune de gérer simplement l'affichage réglementaire dans le respect des lois tout en offrant un gain de temps pour le personnel communal. L'ajout d'annonces relatives à la vie communale est tout aussi simple : les dernières nouvelles y sont publiées régulièrement, n'hésitez pas à venir le consulter !

La facilité d'utilisation permet à tout un chacun de naviguer facilement parmi les actes, arrêtés et permis, et de consulter très simplement un document particulier. L'envoi par mail des documents est également possible et facilite la lecture de documents plus long sur l'appareil de son choix.

Le nouveau site internet de la commune [*viens juste d'être publié // sera publié dans les prochaines semaines*]. Il a été tout d'abord pensé pour s'adapter aux nouveaux modes de consultation, mobiles et tablettes, et est bâti sur des technologies d'avenir. D'une gestion très simple, il permettra une mise à jour du contenu plus régulière et synchronisée avec les autres moyens de communications communaux : l'écran numérique, la newsletter, les réseaux sociaux...

Mais la communication ne doit pas être à sens unique et plusieurs nouveaux moyens sont maintenant à votre disposition pour contacter la municipalité :

- un formulaire de contact sur le site
- Isecretariat@commune-de-doubs.fr // l'adresse électronique mairie.boubs@wanadoo.fr
- les réseaux sociaux.

Ces derniers s'imposent d'ailleurs comme incontournable dans la communication des communes et Doubs ne fait pas exception. N'hésitez pas à nous contacter sur Facebook et Instagram pour nous faire part de vos questions, remarques ou suggestions.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal sous format numérique, merci de complétez le coupon ci-joint et de le remettre en mairie.

[Bon à découper]

Nom : _____ Prénom : _____
N° _____ Rue _____ 25300 Doubs
Adresse mail : _____

Conseiller numérique

Plus que nos moyens de communication, le numérique transforme notre société. Nous devons accompagner ceux qui subissent cette transition et c'est pour cela que nous nous sommes portés candidats au programme "Conseiller Numérique France Service" mis en place par l'état. D'ici quelques mois, nous accueillerons en mairie les habitants intéressés afin de les accompagner dans leurs démarches en ligne, et de les former aux nouveaux outils numériques.

À RETENIR

Les dates à retenir :

- *Le 05 juin* : nettoyage de printemps
Rendez-vous à 9h00 place de la Mairie
- *Les dimanches 20 et 27 juin* : élections départementales et régionales

Pour info :

- Des jardins familiaux sont disponibles à Doubs.
- Pour tous renseignements s'adresser en mairie.

Mairie de Doubs
6 Grande Rue – 25300 DOUBS
Tel : 03.81.46.51.40
www.commune-de-doubs.fr

Ouverture :
Lundi – Vendredi :
9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 10h à 12h

